

Grande-Bretagne et la France en particulier, de même qu'avec la plupart des autres pays de l'Europe occidentale; il a d'ailleurs des missions diplomatiques résidentes dans presque tous ces pays. Le Canada est aussi, avec de nombreux pays de l'Europe occidentale, un membre actif de l'OTAN, de l'OCDE et de nombreux groupements internationaux comme le GATT et la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies. Étant donné l'importance économique et politique croissante que revêt le Marché commun pour le Canada, le gouvernement canadien a entamé des discussions avec les pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) afin de trouver des moyens de raffermir ses relations économiques grâce à la coopération avec la CEE dans le secteur du développement industriel.

Le Canada a tout intérêt à améliorer ses relations avec les pays de l'Europe de l'Est. L'accroissement de la coopération commerciale, scientifique et technologique ainsi que des échanges culturels, et une certaine détente en Europe ont contribué à créer cette nouvelle situation. L'ouverture en juillet 1973 à Helsinki de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, où le Canada a joué un rôle actif, devrait constituer un pas important vers la détente grâce à l'accroissement des échanges et des contacts.

Une nouvelle ère dans le domaine des relations canado-soviétiques, fondée sur un climat plus sincère et plus cordial et sur le principe des avantages réciproques, s'est ouverte avec la signature en 1971 du Protocole de consultation, de l'Accord de coopération pour l'application industrielle de la science et de la technologie et de l'Accord général d'échanges, assurant une coopération soutenue et à long terme entre le Canada et l'URSS. En même temps, le Canada a cherché à améliorer ses relations avec d'autres pays de l'Europe de l'Est et à établir des rapports qui soient à l'avantage des deux parties. A l'heure actuelle, le Canada a des missions diplomatiques résidentes à Moscou, Prague, Varsovie, Belgrade et Budapest et il entretient des rapports diplomatiques avec la Roumanie et la Bulgarie par l'intermédiaire d'ambassadeurs non résidents.

Le Canada et le Moyen-Orient. La reprise générale des hostilités au Moyen-Orient en octobre 1973 a mis fin à la trêve fragile qui existait dans cette région depuis 1967. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré que le Canada était disposé à participer aux nouvelles tentatives visant au maintien de la paix si elles pouvaient ouvrir la voie à la conclusion d'un règlement négocié fondé sur une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le 22 octobre, le Conseil de sécurité approuvait une résolution, proposée conjointement par les États-Unis et l'URSS, réclamant le cessez-le-feu et l'amorce de négociations en vue d'en arriver à un règlement juste et durable du conflit. Le 25 octobre, le Conseil de sécurité autorisait la constitution d'une force des Nations Unies chargée du maintien de la paix. Le Parlement du Canada approuva ensuite la requête du secrétaire général selon laquelle le Canada devait fournir l'élément logistique de la force. Environ 1,000 Canadiens ont été stationnés le long de la ligne de cessez-le-feu entre les forces égyptiennes et israéliennes et, par la suite, dans la zone de désengagement négociée entre les deux pays. Après la fin des hostilités sur le front israélo-syrien, environ 150 de ces troupes ont été réaffectées à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement stationnée sur le Plateau du Golan.

Avant la guerre, le Canada avait déployé maints efforts en vue d'accroître sa représentation au Moyen-Orient. En mai 1973 il amorça des relations diplomatiques avec l'Arabie Saoudite. Il décida également d'établir des relations diplomatiques normales avec les pays du golfe Persique ainsi qu'avec la République arabe du Yémen et la République populaire du Yémen. Il entretient à l'heure actuelle des relations diplomatiques avec chaque pays du Moyen-Orient.

Les exportations du Canada vers les pays du Moyen-Orient de même que les importations en provenance de cette région se sont fortement accrues en 1973 et au cours du premier semestre de 1974, et tout semble indiquer que cette croissance rapide se poursuivra. Une délégation commerciale canadienne dirigée par le ministre de l'Industrie et du Commerce s'est rendue au Liban, en Arabie Saoudite, en Irak et en Iran au printemps de 1974. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a également fait une visite dans la région au début de 1974.

En août 1974, S.M. le roi Hussein de Jordanie est venu au Canada et s'est entretenu avec le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le Canada a continué à accorder une aide considérable à l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine (UNRWA). Il a augmenté sa contribution de \$500,000 en 1973,